



Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 28 juillet 2025

Présents : Kévin Gilbert-Briand, Stéphane Guéno, Virginie Morel, Patrick Desgué, Didier Lavadoux, Pierre Baudry et Jean-François Delanoë

Excusés : Séverine Loton et Yves Bouchet

Invités présents : Thierry Seni et Renan Bouvier

-Parking du Bec : Le restaurant étant fermé pour la saison. Un Food Truck a été mis en place courant juillet afin de redynamiser le site. Les tables ont été installées sur la partie gravillonnée mais aussi sur la partie enherbée du « parking de délestage », là où se garent notamment une bonne partie des guides. Ce qui a créé quelques altercations entre le gérant du Food Truck et certains guides. La présence de 7 chiots (« élevage canin » pour certains) laissant des déjections partout n'a pas simplifié la situation...

Notre Président a interpellé la Communauté d'Agglomération sur ce sujet. Celle-ci a été réactive puisque les tables sur la partie enherbée ont été enlevées rapidement.

Jean-François Delanoë se demande à quoi servent les agents d'accueil qui ne sont pas intervenus et qui ont laissé faire. Thierry Seni rappelle que pour lui il n'y a aucune gestion du site (campings cars dormant la nuit...).

-Parking au Grouin du Sud : Suite au problème du parking du Bec, le parking du Grouin du Sud est remis sur la table. En effet, la zone bleue n'est toujours pas respectée par certains guides qui font encore stationner leurs groupes là-bas. Certains ont remarqué aussi que le site du Grouin devenait sale...

Du coup, le « parking de Ludovic » est évoqué aussi ! Ce n'est pas parce que c'est un terrain privé que l'on peut faire n'importe quoi. Vu que c'est un site classé, il y a une réglementation à respecter. Quelque part, c'est de la concurrence illégale !

Patrick Desgué rappelle ainsi son idée de faire une grande réunion entre guides en fin de saison pour évoquer tous les sujets problématiques. Il faudrait faire un cahier de doléances avec tous les problèmes et faire différentes réunions cet hiver selon les thématiques.

-EPIC OT : Suite au message de Gaëlle et Margot de l'EPIC OT, Jean-François Delanoë aurait aimé qu'elles donnent plus d'informations sur les irrégularités et les dérives qu'elles évoquent. Qu'est ce que c'est ? Qui a fait quoi ? Comme à chaque fois, sans informations précises, nous ne savons pas ce qui ne va pas...

Par rapport aux « entourloupes » évoquées, Patrick Desgué dit qu'il doit y avoir des sanctions (ex. suspension de la vente pendant qq mois). C'est de la concurrence déloyale !

Lors de son adhésion à l'EPIC OT, chaque guide signe une Convention de partenariat et doit la respecter. Mais c'est surtout à l'EPIC de faire respecter ces contrats signés, il est aussi responsable auprès de ses clients !

-AGEB : Une réunion de l'AGEB a eu lieu le 26 juillet. Renan Bouvier explique que Patrick Dacheux a repris tous les documents concernant les travaux effectués en Baie. Pour ce Monsieur, les services de l'Etat ont été trop loin dans les travaux et n'ont pas respecté ce qui était prévu. Cela devait avoir un impact restreint sur les fleuves. En fait, selon lui, cela a perturbé la divagation des fleuves et le dépôt sédimentaire (captage de la Sélune au pied du Mont St-Michel par exemple).

Suite à ce sujet, il est décidé d'envoyer un mail à Romain Desgué pour demander le résultat de la période de tests des lâchers d'eau (15 jours lâchers, 15 jours mode estuarien).

-Zones à risque : Le CROSS de Jobourg a mis en place une carte interactive concernant les endroits potentiellement dangereux de la Baie. Il est décidé que c'est Kevin Gilbert-Briand qui mettra à jour cette carte.

-Questions et remarques diverses :

-Formation initiale : une réunion de travail avait été mise en place le lundi 30 juin de 9h00 à 12h00. Jean-François Delanoë a fait part de sa déception étant le seul présent !

-Une journaliste de la Gazette a demandé une interview sur les dangers de la Baie. Il est décidé que Stéphane Guéno et Thierry Seni s'en occuperont.

-Relancer la Sous-Préfecture pour faire parti de la sous-commission de la Commission d'Evaluations des Risques, afin d'intervenir sur les dossiers de renouvellement des guides (si besoin !).

-Renan Bouvier a expliqué son projet de relancer l'extraction de la tanguie. Il aimerait que cela soit repris par la Région pour éviter des entreprises privées. A suivre.